

cette sentence nulle absolument et M. Le President deffendit au Greffier de m'en expédier une grosse aprcs que je l'eus fait chercher, quand il vit que le procureur des parties ne l'avoit pas signée et il raya lui mesme cette sentence comme nulle, si bien que par la nous nous trouvions obligez en plaidant de Recommencer a plaider comme si de rien n'estoit, ce qui nous eust mené loing.

Après avoir considéré toutes ces choses avec M. L'abbé de Brisacier il fut resolu que j'irois sur les lieux, et nous y allasmes M. Muyard (avocat en parlement qui fait les affaires de Mg<sup>r</sup> de Quebec, et qui y avoit aussi affaire) et moy. Nous partismes a cheval Le vendredi d'apres la feste du S<sup>t</sup> Sacrement. J'avois emprunté un cheval chez mon frere nous allasmes droit a Chateauroux ou nous vismes Beloche que Mg<sup>r</sup>

Prieuré de S<sup>t</sup>  
Sébastien.

L'ancien connoist fort fermier du prieuré de Chezelles, et qui l'estoit aussy de celui de S<sup>t</sup> Sebastien quand le deffunct Prieur est mort.

C'est lui qui nous a donné avis de sa mort et nous a donné moyen de conserver comme nous l'esperons, ce Prieuré, Il nous mena voir ce benefice scitué a une petite lieue de Chateauroux sur la petite riviere d'Indre dans la paroisse de Deols.

Le lieu me paroist fort agreable il y a une petite chapelle dediee a S<sup>t</sup> Sebastien qui l'estoit autrefois a S<sup>t</sup> Pierre et fort frequentée de processions de tous les lieux circonvoisins, mais mal en ordre, sans qu'il y ait aucuns ornemens. Le deffunct prieur ayant negligé d'en mettre parce qu'il n'estoit que simple tonsuré qui vivoit la comme un laic vit d'une terre, etc. A costé de la chapelle dont les murs sont bons il y a un pavillon carré basty a neuf consistant en une cuisine voutée par embas, cave dessous aussi voutée chambre de domestiques cabinet pour garder des fruits, etc., et mille petites commoditez dans cette cuisine qui ce semble estoit la plus grande application

du deffunct Audessus de cette voute estoit l'appartement du Prieur consistant en une grande chambre avec alcove cabinet a costé garde robe; cabinet pour une jozelerie le tout boizé et tres propre et audessus un beau grenier. Entre la chapelle et la maison est un joly jardin a fleurs et derriere un jardin potager.

A vingt pas au-dessous est la ferme et la demeure du Laboureur. Cette ferme est bastie aussi bien que le pavillon tout a neuf de pierre chaud et sable. Elle consiste en un corps de logis pour le fermier fort vaste a costé duquel est une escurie au dessous un corps de logis séparé de ce 1<sup>er</sup> qui sert d'estable a vache et de bergerie. Ces bastimens font un costé de la cour et de l'autre costé tout vis a vis sont des corps de logis semblables pour servir de granges de pressoir de Bergeries etc., car il faut en ce pays la bien du bastiment pour de très chetives fermes. Au haut de ces deux costez de bastimens est la chapelle a 20 pas audessus, et du bas on voit a quelque distance la riviere d'Indre couler et le moulin de Cantigny qui est de ce prieuré. Tous ces bastimens neufs ont coustez plus de 6,000 liv. et c'est le deffunct prieur qui les a fait faire. On tient que sa famille ayant possédé depuis un très longtemps ce benefices et en ayant laissé entierement ruiner les bastimens son oncle qui lavoit avant lui laissa une somme notable pour faire ces bastimens que le deffunct a fait faire. Cependant le fermier demande encore quelques augmentations de bastimens et je n'ay pu lui refuser d'achever un petit sellier qui avait esté commencé il ne nous en coustera que la charpente, et faute de cela cette massonne deperiroit.

Les terres de la chapelle sont autour de la maison, elles ne payent qu'une demie dixme à M. Le Prince qui y a esté condamné apres un grand procez que le Sr Jacob deffunct prieur a soutenu dont j'ay toutes les pieces, les terres sont fort chetives, et ce n'est un pays a porter bien du bled.

Le moulin est fort delabré en dehors, et il n'y a au dedans que ce qui y a esté mis depuis la mort du deffunct prieur. Quand il mourut il s'estoit fait une bresche a la chaussée de la riviere audessus du moulin, qui s'augmentoit tous les jours, et comme il estoit fort chicanier il avoit intenté deux ou trois procès a des gens qu'il pretendoit estre causes de cette bresche sans la faire reparer. Les eaux estans devenues grandes cela a fait un très grand prejudice au moulin en ruinant la cour du d. moulin et faisant une bresche qui a costé 130 liv. a faire restablir. Ce moulin est